**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 91 (1946)

Heft: 6

**Artikel:** Répondons aux antimilitaristes

Autor: Reisser, Jean

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-342322

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 27.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse:
1 an fr. 12.—; 6 mois fr. 7.—
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Pour l'Etranger:
1 an fr. 15.—; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 5.—

Prix du numéro: fr. 1.50.

RÉDACTION: Colonel-brigadier Roger Masson.

ADMINISTRATION: Av. de la Gare 33, Lausanne. Tél. 3 36 33. Chèq. post. II. 5209

ANNONCES: Société de l'Annuaire Vaudois S. A., Rue de la Tour 8, Lausanne

## Répondons aux antimilitaristes

Il y a toujours eu et il y aura vraisemblablement toujours des antimilitaristes, ce qui ne signifie pas qu'il faille les laisser agir à leur guise et se borner à démentir leurs allégations les plus mensongères. Le mal qu'ils font, non pas à l'armée seulement envers laquelle ils manifestent une hostilité avouée, mais au pays qui par esprit de liberté, inconscience ou faiblesse, tolère leurs coupables agissements, nous fait un devoir de limiter leur activité.

En attaquant l'armée, qu'on a probablement baptisée « La grande muette » parce qu'elle ne répond ¡jamais aux attaques dont elle est l'objet, les antimilitaristes ne cherchent qu'à éloigner un obstacle momentanément gênant, afin d'atteindre d'autres buts. Il est donc indispensable de déjouer leurs plans et de les combattre par une action offensive visant avant tout à éclairer l'opinion publique, car la crédulité de notre peuple, si l'on en juge par les bobards qu'on lui fait avaler est illimitée et risque de l'entraîner dans un abîme semblable à celui dans lequel ont sombré des pays occupés par un dominateur quelque soit son genre.

Il convient tout d'abord de justifier la raison d'être de l'armée. De son rôle dans l'Etat, découlent ses missions qui, chez nous, ont un caractère incontestablement pacifique.

Pour satisfaire des ambitions, il faut des moyens. En général, un individu doit être intelligent, instruit, physiquement fort, posséder des moyens matériels, etc. Dans certains cas, il arrive cependant aussi à ses fins par la roublardise, la malhonnêteté ou la force brutale. L'Etat n'échappe pas à cette règle. L'armée et la diplomatie sont, entre autres, les moyens qui lui sont indispensables pour satisfaire ses ambitions politiques, la première étant en quelque sorte le contrepoids de la seconde. Renoncer à l'armée, c'est renoncer à priori à toute politique extérieure et intérieure, ce qui équivaut à accepter la domination d'un plus fort (qu'on appelle aussi protecteur ou libérateur) et, sur le plan intérieur, à servir de banc d'essai à toutes les idées qui peuvent germer dans l'esprit humain, ce qui conduit à l'anarchie. Cette dernière n'est pas à craindre en tant qu'état permanent puisqu'elle représente par définition l'absence de pouvoir gouvernemental, ce qui n'est plus concevable de nos jours et donne une première preuve de la nécessité de l'armée.

Les ambitions de notre pays n'ont rien d'excessif et sont celles de toutes les petites nations. Elles prétendent à l'indépendance vis-à-vis de l'étranger, dans la mesure où les problèmes économiques le permettent, et à l'ordre à l'intérieur de l'Etat. La force rend en général les grands Etats beaucoup plus exigeants. Elle leur permet, sous les prétextes les plus divers, de satisfaire leurs ambitions ou, tout au moins, leur en donne l'espoir. C'est donc à contrecarrer ces ambitions exagérées et impérialistes, qui peuvent conduire à la guerre, qu'il faut vouer tous ses efforts, et non à combattre l'armée qui n'a rien à y gagner, sinon des coups.

Le rôle de l'armée est de soutenir la politique du gouvernement et non, a priori, de faire la guerre ; mais pour cela, elle doit toujours être prête à faire la guerre. Cette dernière éventualité doit être considérée comme un accident politique dû à la surtension des rapports entre Etats et au déséquilibre des forces opposées, déséquilibre qui donne à l'un des antagonistes le sentiment d'être le plus fort.

L'armée n'est qu'un instrument nécessaire à tout gouvernement et sans laquelle il n'y a pas de gouvernement à proprement parler. En d'autres termes, elle est pour un gouvernement, ce que le bistouri est pour le chirurgien. Sans bistouri, le chirurgien est incapable d'opérer. Placé dans la main d'un fou, il devient une arme dangereuse; mais personne n'a jamais songé à le supprimer pour cette raison.

L'armée est dans les mains des politiciens, en quelque sorte, ce que les soldats de plomb sont dans celles de l'enfant; car, si la conduite des troupes est affaire des chefs militaires, celle de la guerre est par contre affaire du gouvernement. Par conséquent, vouloir attribuer à l'armée d'autres responsabilités que celles de l'exécution de sa mission, telle que la responsabilité de la guerre par exemple, c'est lui donner une importance qu'elle n'a pas et qui ne correspond pas à son rôle d'exécutante. Le fait que les crédits militaires et partant, les moyens dont peut disposer une armée, dépendent du bon vouloir des milieux politiques, démontre la subordination des pouvoirs et prouve l'entière responsabilité gouvernementale dans la déclaration comme dans la conduite de la guerre. Cette subordination, souvent révoltante aux yeux des jeunes officiers est caractéristique de l'Etat démocratique, au sens ancien. Un ministre de la guerre, qui est en fait le premier défenseur de l'armée, doit être avant tout un habile homme politique et non un chef militaire.

Le jour, bien éloigné encore, où toutes les ambitions individuelles et collectives seront satisfaites, où l'égoïsme et la méchanceté humaine auront disparu, les armées perdront toute raison d'être. En attendant, il est sage et logique de continuer à user d'un moyen qui, s'il est en état de servir, peut assurer la paix comme il l'a maintes fois démontré. En contribuant à faire éviter la guerre, l'armée joue donc pleinement son rôle de soutien de la politique gouvernementale.

Qu'en est-il du degré de préparation à la guerre ? L'organisation, l'armement et l'engagement de l'armée dans une guerre future, dépendront du développement probable des moyens techniques et de l'évolution des conceptions d'engagement de ces moyens. A ces inconnues, il est permis d'opposer des constantes définies par les principes de la guerre. La physionomie d'une guerre future et partant, le degré de préparation qu'il faut exiger d'une armée pour qu'elle soit à la hauteur de sa tâche, sont donc fonctions de variables pour lesquelles il est humainement impossible de prévoir une valeur certaine et de constantes qui régissent la préparation fondamentale de toutes les armées. Géométriquement, la préparation à la guerre peut être représentée par une courbe sans maximum, mais avec un minimum déterminé par ce que tout soldat doit savoir pour être considéré comme tel. Vouloir en outre faire dépendre le degré de préparation à la guerre, du degré de probabilité d'un conflit, c'est s'exposer au risque de n'être pas prêt au moment voulu. L'instrument doit être entretenu de façon à être utilisable en tout temps. S'il est encore permis d'employer une image, je dirai que les couteaux doivent toujours être aiguisés et les pneus toujours gonflés.

Il n'est pas exclu, même probable, qu'à l'avenir l'armée soit partiellement relevée ou secondée dans l'exécution de sa mission extérieure, par une combinaison de moyens techniques très puissants dérivant de la fusée et de l'avion. Par la puissance de son effet (qui n'est peut-être pas tout à fait celle que la publicité lui a donnée), la première bombe atomique s'est élevée au rang d'auxiliaire direct de la politique, au même titre que l'armée. Par ailleurs, la victoire incontestable de l'aviation américaine contre le Japon, indique le sens de l'évolution à venir. Ces succès n'ont pas exclu l'armée, qui n'en conservera pas moins sa mission intérieure. Or, c'est précisé-

ment dans l'exécution de cette mission intérieure, que l'armée rencontre l'opposition des antimilitaristes.

Quelques exemples illustreront mieux encore les affirmations qui précèdent :

- Le gouvernement flanqué d'une armée sous tutelle, ne saurait être considéré comme un gouvernement indépendant. Il n'est qu'un haut-parleur branché sur la puissance dominatrice.
- Seule, l'action politiquement audacieuse de la première armée française le long de notre frontière nord, a permis à la France de devenir une puissance occupante et de reprendre son rang de grande puissance.
- Une puissance déplace ses troupes selon les besoins de sa politique, comme un joueur d'échecs déplace ses figures. L'armée, par sa seule présence, appuie les revendications du gouvernement. Il est aussi faux de prétendre qu'un pays veut la guerre, que d'affirmer qu'il doit renforcer son armée pour se défendre. Contre qui ? Quels sont ses voisins capables d'avoir des prétentions dangereuses ? Une nation doit renforcer son armée, et par le moyen de la 5<sup>me</sup> colonne affaiblir celles de ses adversaires, pour créer un déséquilibre des forces tel que ses ambitions puissent être satisfaites, même au prix de la guerre.

L'occupation des territoires de voisins n'a pas été un succès militaire, mais bien un succès diplomatique dû à la réputation alors grandissante des armées victorieuses, qui là encore jouaient pleinement leur rôle.

Quels sont maintenant les mobiles qui poussent antimilitaristes et pacifistes à agir contre l'armée ? Napoléon n'a-t-il pas dit : « Il y a deux leviers pour remuer les gens, la crainte et l'intérêt ». La crainte ne saurait être une raison, car l'antimilitarisme dévoile trop son esprit combatif. Consciemment ou non, il provoque la guerre.

L'intérêt ? C'est certainement la raison majeure. L'antimilitariste attaque l'armée en tant qu'obstacle à la réalisation de ses ambitions personnelles. Sa soif de posséder tout de suite ce que le travail ne lui donnera que petit à petit, son désir de gouverner et de dominer, le poussent à combattre. Il engage ses fidèles à crier « A bas la guerre », « A bas l'armée » ; mais dans le fond, son amertume le fait rêver aux pires vengeances. Toutes les révolutions ont bien démontré par le nombre des victimes innocentes, que le prétendu altruisme qui anime les chefs révolutionnaires n'est qu'un leurre. C'est la lutte finale pour ceux qui sont victimes de ces actes de sauvagerie, mais ce ne sera jamais la lutte finale pour le monde. Les vrais profiteurs de guerre ne sont pas toujours ceux que l'on pense. Pour de nombreux individus, la guerre qui vient de s'achever devait, par la misère qu'elle ne pouvait manquer d'engendrer, servir de prélude à la révolution mondiale. Les exploiteurs changent, mais les exploités restent les mêmes.

Un autre mobile, dont Napoléon ne semble pas avoir fait grand cas, anime certains pacifistes. C'est l'idéal. Par idéal pour la paix, ils s'en prennent à l'armée, ne s'attaquant d'ailleurs pas au mal, mais à ses conséquences seulement. Bon nombre d'entre eux portent une lourde part de responsabilité dans les difficultés que leur pays a eu à surmonter pendant la guerre; mais ils n'en ont cure, car ils restent, du fait des succès personnels enregistrés, convaincus d'avoir défendu une bonne cause. De 1939 à 1945, la paix nous a une fois de plus été accordée, grâce à la sagesse de notre gouvernement et de notre peuple qui ont su prendre les mesures militaires que la valeur relative des traités de paix exigeait. Depuis plus d'un siècle, notre système politique a fait ses preuves. Pourquoi le renverser, sinon par intérêt ? En réalité, l'idéal pacifiste n'est généralement qu'un masque servant à camoufler des intérêts inavouables.

Actuellement, la tactique employée contre l'armée n'est plus la même qu'après 1918. On ne l'attaque plus directement; on s'efforce, puisque les masses ont admis le principe de la paix armée (??), de l'atteindre par ricochet. Mais le but reste le même, affaiblir l'armée sinon la supprimer, pour permettre un renversement gouvernemental favorisant l'appropriation des biens convoités et la conquête du pouvoir, en entraînant la vassalité souhaitée.

Pour combattre l'antimilitariste, il faut connaître ses moyens. Il est donc indispensable d'analyser ses arguments En voici quelques-uns :

« Je serai bien capable de tuer mon chien, puisqu'on m'a appris à tuer des hommes. » A cette attaque indirecte de l'armée, vous pouvez répondre « menteur », car au service militaire, l'homme n'a pas appris à tuer, mais à tirer, ce qui est bien différent. Seul l'instinct de conservation ou la sauvagerie qu'engendre la haine, peuvent le pousser à franchir ce grand pas. Il suffit de voir les réactions des témoins d'un accident de tir, pour se convaincre que nos hommes n'ont jamais appris à tuer. Faire passer l'armée pour un centre d'instruction criminelle, c'est faire preuve d'une mauvaise foi qu'aucune fonction et qu'aucun vêtement ne sauraient camoufler ; car l'habit ne fait pas le moine.

« L'armée suisse, en cas d'agression, aurait été incapable de nous éviter le sort du Danemark, de la Hollande et de la Norvège, en 1940. Renonçons donc à nous défendre. » Appliqué à un individu, cela revient à dire : « Je ne gagne pas assez pour vivre, donc je me suicide ». L'histoire nous a d'ailleurs démontré que l'affirmation purement gratuite qui sert de point de départ à ce raisonnement de déséquilibré, n'a que la valeur d'une hypothèse. Pourquoi ne supprime-t-on pas du même coup le corps des sapeurs-pompiers, puisqu'il est incapable d'empêcher les incendies ? C'est simplement parce que son rôle n'est pas d'empêcher l'incendie, mais de le combattre. Si ce n'est pas, en partie tout au moins, grâce à notre armée que nous avons évité le conflit, est-ce peut-être grâce aux discours de nos pacifistes ?

La même manière de raisonner conduit aux propositions suivantes : « Abandonnons notre neutralité perpétuelle et

acceptons l'idée de la sécurité collective, seul espoir de salut pour la Suisse. » Tout d'abord, proclamons que notre espoir reste intact, car il n'a pas été déçu par des insuccès qui mettent au contraire en relief l'action néfaste des antimilitaristes. Quant au principe de la sécurité collective, il ne doit pas être confondu avec celui des popotes populaires. Admettons, sans grande confiance d'ailleurs, que les grands Etats se chargent de la sécurité collective. Quel est alors le rôle des petits pays ? Devront-ils avoir une armée ou non? Si oui, quel intérêt y a-t-il pour nous à modifier les principes sur lesquels repose notre défense militaire ? La neutralité permet la conclusion d'alliances militaires conditionnelles qui n'engagent pas l'avenir, alors que l'idée de la sécurité collective implique la conclusion d'accords qui hypothèquent notre avenir et seront peut-être un jour contraires à nos intérêts vitaux. La tournure actuelle des événements laisse d'ailleurs peu de chances à cette nouvelle expérience, si l'on en juge d'après l'avis de certains milieux gouvernementaux britanniques qui estiment que la sécurité du Commonwealth ne saurait être confiée à une organisation internationale, si efficace qu'elle soit. Si nous devons renoncer à notre armée, comment interviendrons-nous dans un conflit futur, puisque l'abandon de notre neutralité perpétuelle doit précisément nous y entraîner ? Du point de vue antimilitariste, le raisonnement est parfait, car il garantit à la première occasion l'effondrement de notre Etat.

On nous propose peut-être une armée permanente, puisque notre système dit de milices, ne semble plus convenir à cause de son influence anti-démocratique ? ¹ Cette armée aurait l'inconvénient d'être petite, mais coûteuse malgré tout, et elle se promènerait peut-être quelque part en Europe, pour collaborer à la sécurité collective, ce qui priverait notre gou-

 $<sup>^1</sup>$  Il faudrait commencer par s'entendre sur le sens du mot « démocratie ». Dans certaines langues il semble être synonyme de dictature.

vernement de tout appui, sinon celui toujours désintéressé des grands protecteurs (Hitler en était un). Les armées de métier, suffisantes pour la guerre, ont malheureusement disparu depuis la Révolution française. Les peuples ayant revendiqué le droit de se gouverner eux-mêmes, ont dû endosser les responsabilités de la guerre, ce qui a fait naître les armées nationales. C'est donc aux grands révolutionnaires de la fin du XVIIIe siècle, que les citoyens de tous les pays doivent actuellement le bonheur de porter l'uniforme. Il est trop tard pour regretter le temps où la guerre était affaire des princes et où les effectifs des armées dépassaient rarement une trentaine de mille soldats de métier.

Le point faible de la propagande antimilitariste réside généralement dans le raisonnement, ce qui n'a rien de surprenant, car dans la résolution de tous les problèmes, c'est toujours le raisonnement qui est cause d'erreurs. Ici, les causes des erreurs commises varient de l'ignorance absolue à la mauvaise foi la plus évidente. Si l'on ne juge que les faits, et non les intentions, comme l'ont fait les tribunaux de l'épuration, il est permis de confondre sans autre tous les antimilitaristes avec les membres d'une cinquième colonne. Pour mettre un terme, ou tout au moins un frein, à leur triste besogne de traîtres, il faut :

1º Mieux orienter les masses sur les grands problèmes qui se posent pour le pays et ne pas faire de chaque question épineuse un secret d'Etat, afin de ne pas laisser libre cours à l'imagination maladive et souvent nuisible de certains êtres.

2º Veiller à une plus grande justice sociale, en se souvenant des paroles du Président Roosevelt : « Des hommes dans le besoin ne sont pas des hommes libres...; les chômeurs sont la matière dont on fait les dictatures...; sans sécurité à l'intérieur des Etats, il ne peut y avoir de paix durable dans le monde. » Or, il y a encore trop d'hommes chez nous, qui ne sont pas libres.

3º Attaquer l'antimilitariste au lieu de se borner à la défense passive ; l'aborder au lieu de l'éviter. L'expérience a démontré que la réponse honnête à une question posée, est un moyen passif, et que la question en réponse à une question est par contre un moyen actif qui place le plus souvent l'antimilitariste dans une situation très embarrassante.

4º Promulguer des lois permettant de punir comme il se doit, ceux qui abusent de la liberté d'opinion et qui trahissent leur pays. L'impunité dont jouissent actuellement quelques Quisling suisses force à admettre que ces lois n'existent pas encore.

La lutte contre l'antimilitarisme est pour l'officier un devoir, une occasion de montrer son esprit combatif et sa clairvoyance, et de prouver qu'il est vraiment un citoyen d'élite. Différer la lutte, c'est avouer sa couardise et permettre à l'adversaire d'aggraver un mal peut-être irréparable, car la trahison est un cancer d'Etat. Quand on la constate, il est généralement trop tard.

JEAN REISSER.